

Communiqué de la NUPES du Havre

« Pour nos formations politiques, le projet de terminal méthanier flottant dans le port du Havre ne correspond pas à la trajectoire de décarbonation du territoire que nous appelons de nos vœux...

L'urgence de la situation énergétique ne doit pas justifier, par la mise en œuvre d'une "stratégie du choc", un contournement des règles démocratiques et de transparence ou le remplacement d'énergies désormais indisponibles par d'autres qui sont pires encore.

Si l'État ne prend pas en compte les alternatives et poursuit l'installation de ce terminal méthanier flottant, nous souhaitons soulever les points suivants :

- nous demandons un engagement formel à ce que le GNL importé ne provienne pas de gaz de schiste ;
- nous souhaitons obtenir des informations sur les conditions de financement et de rentabilité de cette opération ;
- nous alertons sur le danger d'une étude d'impact environnemental allégée ou accélérée, comme le prévoient les dérogations contenues dans le projet de loi "pouvoir d'achat", alors que ce terminal se trouvera en proximité immédiate de la réserve naturelle de l'estuaire ;
- nous demandons qu'une étude centrée sur les risques industriels et technologiques soit réalisée avant la mise en service, notamment pour les quartiers des Neiges et de l'Eure, qui seront concernés en premier lieu, et pour l'ensemble des communes qui seront affectées par le transport de gaz sur le territoire ;
- nous demandons qu'une réflexion locale soit engagée sur la transition écologique afin de sortir de la dépendance aux énergies fossiles et d'éviter d'exposer notre territoire aux fournisseurs ne respectant pas les normes sociales et environnementales ;
- nous souhaitons qu'une concertation large soit ouverte à l'ensemble des habitant-e-s du Havre, et tout particulièrement celles et ceux des quartiers situés à proximité de ce projet, pour répondre aux interrogations et inquiétudes légitimes des Havraises et Havrais. »

Publié le 1^{er} août 2022